

AVEC LA « LOI IMMIGRATION » GOUVERNEMENT ET SÉNATEURS COURENT DERRIÈRE LE VOTE D'EXTRÊME-DROITE AU MÉPRIS DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE TOUTE SOLIDARITÉ (HUMANITÉ)



Supprimer l'Aide Médicale d'Etat (AME), un rideau de fumée contre-productif

S'attaquer aux plus fragiles, aux plus pauvres, aux plus vulnérables, c'est exactement ce que signifie la suppression de l'AME, cette disposition de la loi dite « immigration ». Tout militant, tout salarié, tout citoyen ne peut que s'insurger avec force contre la proposition de suppression de l'Aide Médicale d'État.

Ce dispositif permettait jusqu'ici de garantir un droit à l'accès aux soins pour des personnes qui en étaient dépourvus par ailleurs, droit aussi à un traitement digne. En quoi un droit à la solidarité entacherait-il le pacte social sur lequel nous fondons notre modèle ? Cette aide représente environ 1 milliard d'euros par an soit 0,4 % des dépenses de l'assurance maladie. Autant dire une ligne comptable dérisoire. Le sujet n'est donc pas le coût ou l'économie ou la recherche d'équilibre budgétaire (pour cela il y aurait bien mieux à faire, et les solutions nous les connaissons). C'est une attaque politique délibérée des sénateurs LR, une de plus, contre le caractère universel et solidaire de la Sécurité sociale.

Le nouveau dispositif transforme l'AME en AMU (aide médicale d'urgence) c'est-à-dire que les critères de prise en charge des personnes malades devront relever exclusivement de l'urgence vitale ainsi les pathologies ne seront traitées que quand elles seront dangereuses pour les patients.

Par exemple une femme enceinte n'aurait plus accès à un suivi mais serait prise en charge que pour l'accouchement lui-même. C'est humainement inacceptable de mettre en danger une femme et son enfant à naître. D'ailleurs plusieurs milliers de médecins ont signé une tribune pour dire qu'ils ne respecteront pas cette mesure en opposition avec le serment d'Hippocrate qu'ils ont prononcé.

Cette mesure va avoir également des conséquences désastreuses d'un point de vue sanitaire et humanitaire car le dispositif de l'AME avant réforme était aussi un dispositif de santé publique et de prévention face en particulier aux pathologies contagieuses comme par exemple la tuberculose en résurgence ces dernières années.

Non, aucun pouvoir politique, aucun calcul électoraliste doit se faire au détriment des plus faibles.

Repousser à 5 ans de présence sur le territoire les droits CAF, une injonction à la pauvreté

Lors de l'examen de la proposition de loi au Sénat la majorité LR a voté un amendement conditionnant tout droit versé par la CAF à 5 ans de présence légale sur le territoire. Le ministre ne s'est pas opposé à cet amendement alors qu'il en avait la possibilité.

Cette mesure n'a même pas une justification économique puisque la branche famille est bénéficiaire, ainsi cet argent devrait servir à améliorer et étendre le versement des prestations afin d'améliorer la situation des plus fragiles.

C'est donc bien une mesure idéologique et électoraliste. Nous devons d'autant plus la dénoncer que les travailleurs sociaux de nos organismes font déjà face quotidiennement à des situations dramatiques. Que va-t-il advenir des droits ouverts actuellement mais pas encore arrivés aux 5 ans exigés ? vont-ils fermer, créer des indus ? cette mesure votée dans la précipitation est inapplicable en l'état.

Régulariser seulement pour satisfaire les besoins du patronat, une aberration économique

L'alibi moral du gouvernement pour calmer l'aile gauche de sa minorité présidentielle c'est le fameux « article 3 » qui prévoit des possibilités de régularisation pour certains travailleurs sans-papiers. En réalité les conditions restent très restrictives et surtout c'est limité uniquement aux fameux « métiers en tension ». Ces métiers sont listés par le patronat lui-même. Bien que silencieux dans le débat public il agit en coulisses car des pans entiers de notre économie dépendent aujourd'hui de ces travailleurs : nettoyage, sécurité, restauration...

Ce sont tous ces travailleurs et travailleuses indispensables mais qui errent dans un quart monde invisible fait de techniques de survie, d'errance cachée et de craintes permanentes d'arrestation et d'une éventuelle expulsion à chaque fois qu'ils sortent travailler. Le travail est un vecteur d'intégration, pour nous un boulanger ou une infirmière qui a dû fuir son pays doit pouvoir exercer son métier en arrivant en France. Le travail c'est de la cotisation sociale ne l'oublions pas.

Rappeler la réalité de l'immigration en France et nos valeurs CGT

Nous sommes dans un temps où la compassion n'y suffit plus, il faut aussi raisonner. Alors rappelons quelques faits :

- Non, la France n'est pas un pays d'immigration massive. Elle est estimée en France à près de 10% de la population, quand elle atteint 17 % en Belgique, 18 % en Allemagne ou 19 % en Suède par exemple.
- De même, chaque année, environ 300 000 personnes arrivent en France. Soit 0,4 % de la population, un chiffre là encore très inférieur à la moyenne des pays de l'Union européenne (0,9 %).
- Non, les étrangers ne coûtent pas d'argent à la Sécurité sociale ni aux finances publiques. «La contribution des immigrés sous la forme d'impôts et de cotisations est supérieure aux dépenses que les pays consacrent à leur protection sociale, leur santé et leur éducation», conclut l'OCDE (organisation de coopération et de développement économiques) dans un rapport de 2021.

Cette proposition de loi est bien un appel du pied appuyé à l'extrême droite, à ses lubies un fond raciste, à son agenda mortifère. Le gouvernement a engagé une course avec l'extrême droite, il pensait la museler, il est en train de la libérer, et s'il continue il ne tardera pas à la dépasser dans l'ignominie.

On le voit, ce calcul à courte vue, électoraliste et surfant sur la haine de l'étranger, en prenant pour cible une population qui peut susciter une peur irraisonnée n'a aucun sens, si ce n'est celui de répondre à un agenda politique dangereux.

**NOUS REVENDIQUONS LA LIBERTÉ D'INSTALLATION POUR TOUTES ET TOUS,
LE LIBRE ACCÈS AU TRAVAIL ET À NOTRE SYSTÈME DE SOLIDARITÉ.**

**L'IMMIGRATION EST UNE CHANCE POUR NOTRE PAYS,
FAISONS-EN UNE RÉUSSITE POUR TOUS !**